



[Retour à la page précédente](#) - Cet article a été consulté 5451 fois

## Tous les articles du journal du 07/04/2009

Plus de 3 000 poissons morts à Goro

**Alors que la liste des conséquences écologiques s'allonge après la fuite d'acide sulfurique à Vale Inco, les associations de protection de l'environnement réfléchissent à des actions et les syndicats mettent la pression.**

Après la réaction chimique, voici l'épidémie. Accidentellement déversés dans la nature mercredi à Vale Inco, les milliers de litres d'acide sulfurique, concentré à 98 %, suscitent une véritable ébullition. Tous azimuts. Et ce, alors que le tableau noir des conséquences écologiques se remplit : plus de 3 000 poissons morts ont été à ce jour ramassés dans le creek de la baie Nord, cours d'eau traditionnellement riche en espèces. La présence d'animaux endémiques à nageoires parmi les cadavres, est crainte ; le risque est fortement élevé. L'affaire peut ainsi prendre une dimension juridique supérieure, surtout après la récente adoption du code de l'environnement de la province Sud. Chargé de l'expertise, le cabinet Erbio doit remettre son premier rapport de constats dans quelques jours, d'ici la fin de semaine.

Tout naturellement, l'histoire hérisse le poil des associations de protection de l'environnement. Le groupe Ensemble pour la planète, auteur d'un recours en annulation de l'arrêté ICPE devant le tribunal administratif le 23 janvier dernier, se réunissait hier soir en conseil d'administration. Rencontre au cours de laquelle ont été abordés le chapitre de l'accident à Vale Inco Nouvelle-Calédonie, et de fait, les éventuelles suites données par le mouvement écologiste. De même, après avoir déposé ce week-end auprès de la gendarmerie une plainte contre l'industriel pour « dégradation par pollution chimique d'un milieu naturel », le Codefsud réfléchit lui aussi actuellement à une quelconque formule de contestation. Par ailleurs, selon des milieux proches de la baie de Prony, des habitants de l'île Ouen souhaiteraient tenter une action en justice. Du moins, le principe serait aujourd'hui étudié.

### Plus de 3 000 poissons morts ont été à ce jour ramassés

Pied de nez de l'actualité, demain mercredi, doit se tenir l'assemblée constitutive de l'Oeil (Observation et information sur l'environnement dans le Sud). Organisation cherchant notamment à améliorer les indicateurs et les réseaux de surveillance, dont le mineur Vale Inco Nouvelle-Calédonie sera membre, aux côtés de la province, de la commune de Yaté, de Prony Energies ou encore de WWF. Hasard du calendrier bis, la filiale du géant brésilien remettra ce même jour son rapport relatif au grave événement de la semaine passée. La Maison bleue avait en effet prononcé un arrêté suspendant la production d'acide. Décision abrogée que lorsque Vale Inco aura répondu à une série de mesures. A savoir la remise de ses installations en conformité dans un délai de quatre jours, l'évaluation des causes de l'accident tant en termes techniques qu'opérationnels et le bilan des conséquences immédiates et à long terme sur le milieu environnemental... Posé hier devant le siège de l'industriel à Nouméa, le syndicat Soenc Nickel épaulé de la CSTNC et de l'USTKE, veut visiblement connaître la vérité sur le couac de mercredi sur le site de l'ex-Goro.



**Une lourde question plane : comment Vale Inco Nouvelle-Calédonie a-t-elle pu réaliser des essais alors que le dispositif de sécurité n'était pas encore opérationnel ?**

- ✦ La fourmi électrique...
- ✦ Une sécurité nickel ...
- ✦ Quinze ans de prison...
- ✦ Dialogue rompu à la ...
- ✦ Usagers et grévistes...
- ✦ Conseil de la dernière...
- ✦ L'itinéraire du bagn...
- ✦ L'aquaculture au fut...